



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ET DU CONSEIL D'AMINISTRATION DU 16 MARS 2009

Paris le 31 mars 2009. L'Assemblée Générale Mixte convoquée le lundi 16 mars 2009 à 11Heures, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 15 décembre 2008 et affecté le bénéfice net de 256 milliers € en report à nouveau.

L'Assemblée générale a d'autre part reconduit pour 18 mois le programme de rachat de ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité en place, le nombre d'actions auto détenues ne pouvant toutefois excéder 5% du capital social.

Enfin, elle a approuvé deux mesures visant à renforcer sa gouvernance, en ligne avec le Code AFEP-MEDEF : la réduction à quatre ans de la durée des fonctions d'administrateur et le renouvellement de tous les administrateurs pour une durée, selon le cas de quatre ans ou deux ans, afin de faciliter, à l'avenir, une rotation aussi harmonieuse que possible du Conseil.

Le Conseil d'administration qui s'est réuni après l'Assemblée générale Mixte, a maintenu la non dissociation entre présidence du conseil d'administration et direction générale, reconduit M. Alain BENON dans ses fonctions de Président-Directeur général avec la même rémunération et confirmé la composition des comités spécialisés. Il a en outre adopté le descriptif du programme de rachat d'actions propres déjà cité et, dans ce cadre, renouvelé le contrat de liquidité conclu avec Cheuvreux SA.

Relations Investisseurs : contact@cfi-france.com

Tél. 01 40 07 81 03